



Comptes économiques rapides de la Martinique en 2021 Une reprise portée par le redressement de l'investissement.

En 2021, la croissance économique de la Martinique s'établit à + 2,6 % en volume (+ 6,8 % pour la France entière), après un recul de - 3,7 % en 2020 entraîné par la crise sanitaire (- 7,8 % pour la France entière). Ce rebond ne permet pas à l'économie de retrouver le niveau de 2019 (écart de - 1,2 % en volume).

La croissance est portée principalement par l'investissement, qui bondit et dépasse son niveau d'avant-crise, et la consommation des ménages qui reste néanmoins en deçà du niveau de 2019. La consommation publique joue également son rôle de soutien à l'activité. Les exportations pâtissent cette année encore d'un secteur touristique sinistré par les périodes de restrictions sanitaires.

L'économie martiniquaise est plus résiliente face à la crise sanitaire de 2020 et aux blocages résultant de la crise sociale de la fin de l'année que la Guadeloupe. Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la Martinique atteint 9,1 milliards d'euros en 2021, soit une hausse de 2,6 % en volume (+ 1,9 % en Guadeloupe) (figure 1). Cependant, cette croissance ne permet pas de retrouver le niveau de 2019 (écart de - 1,2 % en volume) (figure 2). La population de la Martinique continue de décroître.

Avec une baisse moyenne de 0,8 % par an entre 2007 et 2021, la Martinique est la région française dont la population diminue le plus fortement sur la période. Cette baisse de la population conjuguée à la hausse du PIB entraînent une augmentation de 4 % du PIB en volume par habitant sur un an, pour atteindre 25 713 euros en 2021, soit un niveau supérieur de + 1,4 % en volume comparé à celui de 2019. En 2021, le PIB par habitant de la Guadeloupe s'élève à 23 740 euros, celui de la Guyane à 15 659 euros et il atteint 36 930 euros au niveau national.

L'investissement dépasse son niveau d'avant-crise

L'investissement est, au même titre que la consommation des ménages, le levier le plus contributif à la croissance (+ 1,7 point pour les deux agrégats). Il progresse fortement, à + 8,2 % en volume, dépassant même le niveau de 2019 (+ 5,7 % en volume). Il faut remonter aux années 2004 et 2005 pour retrouver des évolutions comparables.

Entre 2012 et 2021, la structure de l'investissement se modifie légèrement. L'investissement privé croît plus rapidement que l'investissement public.

1. La croissance redémarre doucement, soutenue par l'investissement et la consommation des ménages

Les principaux agrégats et leur évolution (en millions d'euros courants et en %)

	2021	Evolution 2020/2021			Contribution à la croissance (points)
		Volume	Prix	Valeur	
Produit intérieur brut	9 082	2,6	0,7	3,3	2,6
Consommation des ménages	5 153	3,0	2,1	5,1	1,7
Consommation des administrations publiques	4 150	2,4	0,3	2,7	1,1
Investissement	1 986	8,2	2,3	10,7	1,7
Imports de biens et services	2 828	4,1	5,4	9,7	-1,2
Exports de biens et services	714	-3,6	7,3	3,4	-0,3
Variations de stocks	-94	///	///	///	-0,4

Source : Insee ; CEROM, Comptes rapides.

En 2021, il représente plus de 80 % de l'ensemble des investissements (+ 7 points par rapport à 2012) et progresse de 8,4 % en un an en valeur. Dans ce contexte, les encours de crédits d'investissement des entreprises sont bien orientés. Ils sont en hausse à fin 2021 de 6,9 % par rapport à l'année précédente. Les ménages contribuent à la hausse de l'investissement privé, puisque, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas, l'encours des crédits d'habitat des particuliers accélère à + 5,0 % au quatrième trimestre contre + 4,8 % un an plus tôt. Les livraisons de logements neufs bondissent (+ 31,7 % pour les attestations de conformité), confirmant une reprise des chantiers.

En 2021, toutefois, l'investissement public croît dans des proportions plus importantes encore que l'investissement privé (+ 28,0 % en valeur), porté par l'investissement des

collectivités locales qui progresse de près d'un tiers. Cette forte hausse survient après un léger recul en 2020 (- 1,0 %). Le montant de l'investissement public s'élève à environ 421 millions d'euros. De nouveaux financements sont mobilisés dans le cadre du programme d'investissements en cours : construction du pôle universitaire de santé, développement des transports en commun, reconstruction du lycée Schoelcher, mise aux normes parasismiques et paracycloniques des collèges et lycées, travaux relatifs au réseau d'eau potable et au réseau routier (figure 3).

La consommation des ménages redémarre mais reste éloignée du niveau de 2019

La consommation des ménages progresse de 3,0 % en volume. Ce rebond est faible au regard de la forte chute de 2020 (- 7,4 %), le différentiel par rapport à 2019 est de - 4,2 % en volume. Elle reste un moteur essentiel de la croissance avec la plus forte contribution à la croissance avec l'investissement (+ 1,7 point). Plusieurs facteurs entravent la dynamique de consommation. En premier lieu, la conjoncture est peu favorable avec des restrictions d'activité liées à la prolongation des protocoles sanitaires au cours de l'année, la crise sociale de fin d'année ainsi que la remontée de l'inflation en 2021 (+ 2,8 % en glissement annuel à fin juillet). En second lieu, la baisse de la population, continue depuis 2006, freine le dynamisme de la consommation.

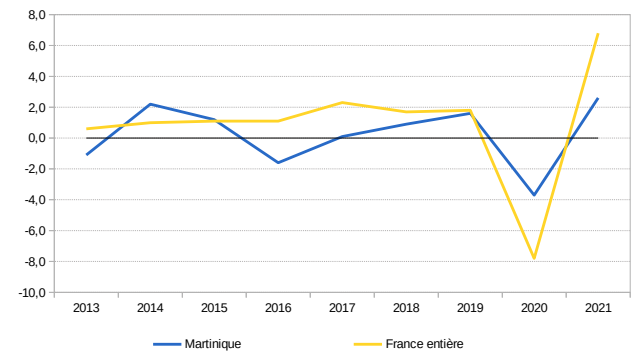
Toutefois, les habitants peuvent profiter de l'augmentation des revenus des ménages en 2021, portée par une hausse de 4,1 % des salaires alors que les revenus d'exploitation (générés par les entreprises individuelles) sont stables (- 0,2 %). Ainsi, les revenus dépassent en valeur leur niveau de 2019. Cette hausse est néanmoins à mettre en perspective avec une inflation de 2,1 % en moyenne en 2021. Autre indicateur favorable à la consommation des ménages, le ralentissement de l'épargne des ménages martiniquais, mesurée par le total des actifs détenus dans les établissements bancaires, dont la hausse est contenue en 2021 à + 4,9 %, après + 7,6 % en 2020.

L'évolution de l'encours des crédits à la consommation confirme le rebond de la consommation des ménages : + 2,2 % après + 0,9 % en 2020. Il reste cependant nettement moins dynamique qu'en 2019 (+ 6,7 %). En témoignent les immatriculations de véhicules neufs, qui, bien qu'ayant progressé en 2021 (+ 18,4 %), restent à un niveau inférieur à celle de 2019. Cette hausse est notamment portée par l'acquisition des véhicules électrifiés (hybrides et électriques) qui représentent désormais 18,9 % des immatriculations contre 3,3 % en 2019.

L'assouplissement des mesures sanitaires en matière d'ouverture des restaurants a permis aux professionnels du secteur de l'hébergement et de la restauration de redémarrer leur activité principalement grâce à la clientèle locale. Le secteur connaît un rebond de son activité de 11 % après une chute de près d'un tiers l'année précédente.

2. La croissance rebondit après une année marquée par la crise sanitaire

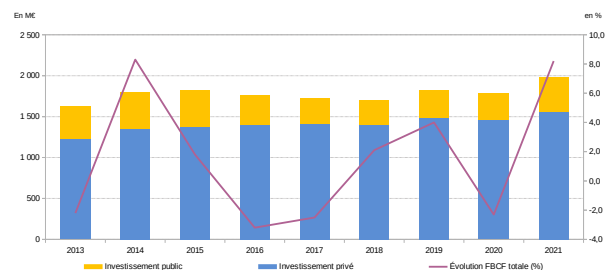
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

3. L'investissement dépasse le niveau d'avant-crise

Montant des investissements privé et public (en millions d'euros courants) et évolution (en %) du total en volume



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

La dépense publique soutient la croissance

La consommation publique joue son rôle de soutien à la croissance de l'activité économique, à laquelle elle contribue pour 1,1 point. Elle progresse en volume de 2,4 % et dépasse son niveau de 2019 (+ 3,5 % en volume).

Cette progression est imputable à la fois aux rémunérations versées et aux consommations intermédiaires qui progressent respectivement de 3,7 % et de 4,7 % entre 2020 et 2021. En particulier, dans les hôpitaux, la masse salariale est en hausse de 9,7 % (après + 7,6 % en 2020) en lien avec le surcroît d'activité généré par la crise sanitaire liée au Covid. Les consommations intermédiaires augmentent de façon significative pour les administrations publiques locales (+ 7,9 %) et pour l'État (+ 9,7 %).

Les importations hors énergie rebondissent modérément

Le redémarrage de la croissance s'accompagne d'un redressement des importations de la Martinique. Elles progressent de 4,1 % en volume en 2021 et contribuent pour - 1,2 point à la croissance. Cette hausse est toutefois contrainte par le blocage des accès au port pendant près de quatre semaines (du 22 novembre au 17 décembre) résultant des mouvements sociaux de fin d'année et les importations restent inférieures en volume à leur niveau d'avant crise (écart de - 9,6 % avec 2019).

Hors produits pétroliers, les importations progressent également de 4,1 % en volume, et restent en deçà de leur niveau de 2019 en volume (-9,2 %). Cette progression est principalement due aux produits manufacturés qui contribuent pour +4,7 points à la hausse des importations hors produits pétroliers. L'ensemble des postes participent à cette progression : les importations de biens d'investissement (+12,7 % en valeur), de biens intermédiaires (+6,6 %), de biens de consommation durables (+14,9 %) et non durables (+1,8 %), sont portées par le rebond important de l'investissement et celui, plus modéré, de la consommation des ménages. Enfin, avec le contexte de crise sanitaire toujours d'actualité, les importations de produits pharmaceutiques augmentent de 6,0 % en valeur.

Les exportations diminuent à nouveau

Après la forte chute liée à la crise sanitaire en 2020 (-33,3 %), les exportations ne parviennent pas à se relever. Elles chutent de 3,6 % en volume en 2021, accentuant l'écart avec le niveau 2019 (-36,0 % en volume).

Hors produits pétroliers, la baisse des exportations se limite à -1,3 % en volume. Le secteur touristique reste encore très marqué par la crise sanitaire, si bien que les dépenses touristiques continuent de décroître (-7,8 % en volume) malgré un niveau 2020 déjà très faible, année au cours de laquelle les dépenses avaient été réduites de moitié par rapport à 2019 (figure 4).

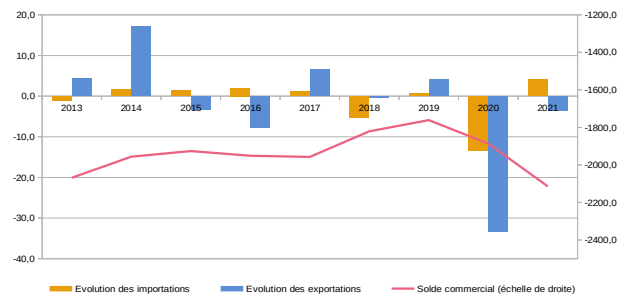
Le nombre de touristes de séjour diminue de 6,8 % et le nombre de plaisanciers est divisé par deux par rapport à 2020. L'absence complète de croisières durant 2021, alors qu'en début d'année 2020 l'activité avait pu accueillir près de 170 000 passagers juste avant les premières restrictions sanitaires, accentue la baisse du nombre total de visiteurs. Ce dernier recule de près de deux tiers par rapport à 2019 et s'établit à 330 000. Toutefois les touristes de séjour, principaux contributeurs aux dépenses touristiques (près de 90 % des dépenses), réalisent des séjours plus longs en 2021, permettant de contenir la baisse des dépenses de ce secteur. Le trafic aérien se contracte également, avec 2,3 % de passagers de moins qu'en 2020. Le nombre de passagers reste ainsi inférieur de moitié à son niveau de 2019 (figure 5).

Certains secteurs tirent leur épingle du jeu. C'est le cas de l'agriculture dont les exportations de ses productions phares que sont la banane et le produit « sucre et rhum » progressent respectivement de 8,6 % et 6,5 % en volume, sans toutefois retrouver les niveaux d'exportations atteints avant le passage des ouragans Matthew en 2016 et Maria en 2017. Dans l'industrie, les exportations de biens manufacturés augmentent de 10,4 %.

Avec des importations en hausse et des exportations qui continuent de diminuer, la balance du commerce extérieur se creuse en 2021 et contribue négativement à la croissance (-1,5 point).

4. Le recul du tourisme entraîne un retrait des exportations

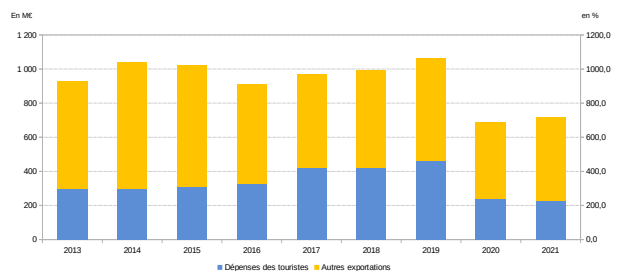
Solde commercial en valeur (millions d'euros), évolution des importations et des exportations en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

5. Les dépenses des touristes restent en retrait

Part des dépenses des touristes dans les exportations (en millions d'euros courants)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

Produits pétroliers : envolée des prix et des importations de produits pétroliers raffinés

Les importations de produits pétroliers bruts et raffinés évoluent de façon contrastée : +44 % en volume pour les produits pétroliers raffinés (contribution de +2,9 points à l'évolution des importations en volume) et -46,7 % en volume pour les importations en produits pétroliers bruts (contribution de -2,4 points), soit une contribution quasi neutre à l'évolution globale des importations en volume (+0,5 point). Ceci confirme la tendance observée depuis une dizaine d'années, avec des importations en produits pétroliers raffinés qui prennent le pas sur les importations en produits pétroliers bruts. La levée progressive des restrictions sanitaires favorise la demande en carburant des ménages, qui progresse de près d'un quart en un an, après une baisse d'un tiers en 2020.

Après un minimum historique atteint durant le confinement, le prix du pétrole raffiné augmente tout au long de l'année 2021, pour atteindre +29,8 % à l'importation en moyenne. Les prix à la pompe progressent mais dans des proportions moins élevées (+18,4 %). Cette hausse de prix s'est peu répercutée sur les prix du transport (+4,1 %) et des autres importations (+3,0 %). Le secteur de la pêche, très dépendant du prix des carburants, a été le premier secteur à en pâtir et à voir sa rentabilité chuter.

Les exportations en produits pétroliers raffinés baissent en volume (-21,4 %) et contribuent pour -2,5 points à l'évolution des exportations en volume.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les **importations** sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB, en effet elles n'ont pas été produites sur le territoire.

Le **pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier diffère quelque peu du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement parce que son champ est plus large que celui de l'IPC.

L'**indicateur du climat des affaires** est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM au moyen d'une analyse en composantes principales. Il a pour objectif de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête. Afin d'en faciliter la lecture, il est centré autour de 100 (moyenne de longue période) et a un écart-type de 10. Si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à 100, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité est jugée favorable (respectivement défavorable).

La **cotation des entreprises** est attribuée par l'IEDOM. Elle tient non seulement compte de la documentation comptable des entreprises mais aussi d'éléments qualitatifs qui sont portés à sa connaissance par les dirigeants. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : depuis avril 2020, l'IEDOM a adapté son processus de cotation des données des bilans arrêtés et s'attache à recueillir, par le biais d'un questionnaire adressé à chaque dirigeant, les éléments d'information sur la situation financière actuelle de leur entreprise. La cotation « Forte » correspond aux toutes cotes de crédit 3, la « Correcte » aux toutes cotes de crédit 4, la « Faible » aux toutes cotes de crédit 5, la « Très faible » aux cotes de crédit 6 et la « Menacée » aux cotes de crédit 7 à P.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Iedom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides de la Martinique reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques sont en « base 2014 »

Depuis 2017, les comptes économiques sont réalisés en « base 2014 ». Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. Le dernier changement intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). Les principales modifications concernent le champ des dépenses comptabilisées en investissements, élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. Toutes les recommandations du SEC 2010 n'ont néanmoins pas été transcrites dans les comptes des Antilles et de la Guyane, soit qu'ils relèvent de la prérogative nationale, soit qu'ils ne sont pas jugés pertinents au niveau régional.

Les changements introduits par une base sont tels que deux comptes de bases différentes ne sont pas comparables en niveaux. Pour assurer la comparabilité des séries de comptes du passé avec la série de comptes élaborée dans la base actuelle, il est nécessaire de recalculer entièrement les premiers selon les concepts et méthodes retenus dans la base actuelle. Il n'est donc pas pertinent de comparer les chiffres publiés aujourd'hui en base 2014 avec les chiffres publiés précédemment en base 2005 ou 1995. Afin d'effectuer des comparaisons spatiales ou temporelles, il faut disposer de l'ensemble des données rétroplées en base 2014.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie martiniquaise

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

Pour en savoir plus :

« [Les comptes économiques de la Martinique](#) » consultables sur les sites du CEROM

« [L'économie de la Martinique en 2021 - un redémarrage en ordre dispersé](#) », Mai 2022

« [Rapport annuel économique 2020 - IEDOM Martinique](#) », édition 2021

« [Bilan économique 2021 - Martinique](#) », Insee Conjoncture n°19, juin 2022

« [Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement](#) », Insee Flash n° 137, juin 2020



Directeur de la publication : Jean-Baptiste Herbet

Rédaction en chef : Stéphane Luquet (Insee)

Rédacteurs : Ali Benhaddouche, Baptiste Raimbaud (Insee)

Éditeur : CEROM

Achévé de rédiger en septembre 2022

Dépôt légal : septembre 2022 – ISSN 2114-0456